

FICHE PROCEDURE FEADER

Codification du dispositif : 121

Intitulé du dispositif : Soutien aux plantations de diversification végétale

Collectivité assurant le préfinancement : Département de La Réunion

P

ETAPES DE LA PISTE D'AUDIT		DESCRIPTIF ET INTERVENANTS	
Procédure pour le dossier individuel	Information des bénéficiaires potentiels	Documents de référence :	Cadre d'intervention validé en CLS le XXX et par la Commission Permanente le XXXX
		Dossier type :	OUI
		Où se renseigner :	Lieu à préciser : Chambre d'Agriculture, Direction de l'Agriculture et de la Forêt, Département de La Réunion
	Appui technique au montage du dossier	Montage du dossier assuré par :	Chambre d'Agriculture de La Réunion
		Visite de terrain réalisée par :	Technicien de la Chambre d'Agriculture
	Intervention d'un intervenant complémentaire	Nom de l'intervenant :	
		Rôle :	
	Réception du dossier de subvention	Lieu de dépôt de la demande :	Chambre d'Agriculture de La Réunion 1 exemplaire
		Périodicité :	
		Vérification des pièces assurée par :	Chambre d'Agriculture de La Réunion
		Accusé de réception assuré par :	Direction de l'Agriculture et de la Forêt
		Transmission des pièces au Service Instructeur par : (si lieu de dépôt différent du SI) :	Chambre d'Agriculture de La Réunion
	Instruction du dossier	Transmission des pièces au préfinanceur par (si différent du SI) :	Chambre d'Agriculture de La Réunion
		Réalisée par :	Direction de l'Agriculture et de la Forêt
		Demandes complémentaires effectuées par :	Direction de l'Agriculture et de la Forêt
Examen par une commission technique :		Comité Technique Diversification Végétale	
Décision d'octroi des aides publiques	Rôle et composition du Comité technique :	Service Instructeur : DAF Secrétariat et rapporteur : Chambre d'Agriculture de La Réunion	
	Notification au bénéficiaire :	Après avis favorable du Comité, par le Département de La Réunion au bénéficiaire de l'aide	
	Nature de l'acte juridique :	Arrêté collectif	
Versement de la subvention publique	Modalités de versements de la subvention :	Avances : NON Nombre d'acomptes : aucun	
	Subvention versée à :	Réception du certificat de service fait	
	CSF réalisé par :	Direction de l'Agriculture et de la Forêt	
	Réception des travaux :	OUI Réalisée par : Département de La Réunion Pourcentage de dossiers réceptionnés : 100 %	
	Contrôles sur place :	Réalisés par : Direction de l'Agriculture et de la Forêt Pourcentage de dossiers contrôlés : 5%	

FICHE PROCEDURE FEADER

Codification du dispositif : 121
Intitulé du dispositif : Soutien aux plantations de diversification végétale
Collectivité assurant le préfinancement : Département de La Réunion

P

	Pièces justificatives permettant le versement de l'acompte et du solde	Factures acquittées
--	--	---------------------

ETAPES DE LA PISTE D'AUDIT		DESCRIPTIF ET INTERVENANTS
Procédure pour le programme annuel	Décision d'octroi de l'aide Communautaire	Transmission des demandes au SI :
		Accusé de réception du/des dossiers :
		Instruction des demandes :
		Transmission par le SI à l'AGILE pour engagement en CLS :
	Remboursement du FEADER à la Collectivité	Engagement juridique
		Rédaction de la Convention cadre par :
		Justificatifs à fournir par la Collectivité :
		Engagement Comptable
	Archivage	Archivage réalisé par :
		Lieu d'archivage :
Pièces archivées :		